

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Histoire de l'art et archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rennes 2 - Licence - Histoire de l'art et archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	280	1720	1490	1715	16	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs : La licence Histoire de l'art et Archéologie est une formation théorique générale centrée sur la connaissance, l'analyse et l'interprétation des créations artistiques et des vestiges archéologiques, avec pour objectif la mise en perspective historique, la compréhension des sociétés et la restitution des civilisations. Elle s'intéresse à une large chronologie qui va de la Préhistoire à l'époque contemporaine, permettant donc de traiter toutes les grandes périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Cette formation assure aux étudiants une solide culture générale en histoire de l'art et archéologie. Deux parcours sont proposés : - En histoire de l'art, elle vise à faire acquérir des savoirs et une méthodologie permettant de penser les processus de création, de fabrication, d'interprétation et de diffusion (oeuvres d'art, objets, monuments, sites, collections), en croisant les données historiques, culturelles, techniques et esthétiques. - La formation en archéologie, fondée sur l'acquisition progressive des

fondamentaux, complétée par des enseignements concernant les méthodes de la discipline et par des stages de terrain obligatoires, permet la maîtrise des outils intellectuels et pratiques.

[En savoir plus](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un préclassement automatisé a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux.

Le paramétrage de ce traitement automatisé a été effectué conformément aux attendus nationaux relatifs à la formation et aux critères que ses membres ont définis. Ainsi, ont été prises en compte les notes de français, histoire-géographie, philosophie, LV1 (selon les formations).

Le traitement automatisé a été utilisé pour effectuer un premier classement des candidatures. Les candidatures dont la moyenne des résultats dans les matières mentionnées ci-dessus se sont avérées très proches ont été départagées et reclassées en fonction de la lettre de motivation du candidat et des appréciations de ses professeurs dans la formation antérieure.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le nombre de candidatures à la Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Rennes 2 ayant été, cette année, inférieur à la capacité d'accueil de la formation, toutes les candidatures ont été acceptées.

Il n'en demeure pas moins que les exigences de cette formation sont élevées, avec un taux de réussite en Licence 1 situé entre 50 % et 60 % des effectifs selon les promotions. La commission invite donc les candidates et les candidats à bien se renseigner sur les attendus de la formation et à s'assurer d'avoir une bonne culture générale et un bon niveau en expression écrite avant de postuler.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en français		Notes des épreuves anticipées de français au baccalauréat	Essentiel
	Niveau en histoire		Notes d'histoire en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)	Essentiel
	Niveau en philosophie		Notes de philosophie en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)	Essentiel
	Niveau en langue 1 (LV1)		Notes en langue vivante 1 en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Champ méthode de travail de la fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à l'oral		Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre la maîtrise orale de la langue française : Notes de français, en histoire et en philosophie en 1ère et en terminale (selon la situation du candidat)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Qualité de l'orthographe		Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre la maîtrise écrite de la langue française : Notes de français, en histoire et en philosophie en 1ère et en terminale (selon la situation du candidat)	Essentiel
Savoir-être	Autonomie		Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
	Capacité à réussir dans la formation		Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les arts		Projet de formation motivé	Important

Signature :

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2